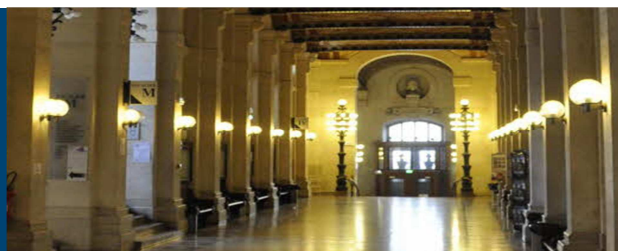


MASTER 2

DROIT DES ASSURANCES



PRESENTATION

Le M2 droit des assurances propose une formation qui se déroule sur deux semestres répartis en enseignements théoriques et pratiques.

Il peut être suivi au choix de l'étudiant, soit en formation initiale, soit en alternance, à travers la conclusion de contrats de professionnalisation

Il est rattaché à l'institut des Assurances de Paris (IAP-Paris 1), au même titre qu'un DU en droit des assurances et un DU en dommage corporel et que le M2 Risques médicaux et responsabilités.

PROFIL REQUIS

Titulaires de M1 en droit privé ou droit des affaires. Examen du dossier par une commission

OBJECTIFS

La formation dispensée par le Master 2 Droit des assurances est de garantir, non seulement l'insertion immédiate des étudiants dans la vie active, et leur aptitude à s'adapter aux évolutions du marché mais également la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur grâce à la réalisation de thèses de recherche.

CANDIDATURES 2019/2020

Connexion e-candidat du 20 au 31 mai 2019
Procédure dématérialisée



MASTER 2 DROIT DES ASSURANCES

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Professeure Mireille BACACHE

IAP
4 rue Valette
75005 PARIS

iap.eds@univ-paris1.fr

Tél. +33 1 44 07 77 62